

## LA VALLÉE OÙ RÈGNENT D'ÉPAISSES TÉNÈBRES

Le Psaume 23 nous est bien familier. Et nous avons en tête, comme beaucoup d'autres chrétiens, le verset 4 : « Quand je marche dans la vallée de l'ombre de la mort... », ainsi que des cantiques qui reprennent ces paroles. Et voilà que la *BS* porte : « Si je devais traverser la vallée où règnent d'épaisses ténèbres... ».

Le mot hébreu *TsLMWT* est ici en cause. Traditionnellement, ce mot a été analysé comme se composant de deux racines amalgamées : *TsL*, « ombre », et *MWT*, « mort ». Or dans les langues sémitiques, les mots ne se décomposent pas ainsi en deux racines. Et si cette analyse était correcte, notre mot serait unique en son genre en hébreu, ce qui la rend fort suspecte.

Plus vraisemblablement, le mot se rattache à la racine *TsLM*, la terminaison *WT* étant la marque normale du féminin pluriel. Cette racine est connue dans d'autres langues sémitiques avec le sens « être sombre », « être obscur ».

Surtout, dans l'Ancien Testament, notre terme est fréquemment employé en parallèle avec d'autres qui désignent l'obscurité ou les ténèbres (Jb 3.5 ; 10.21,22 ; 12.22 ; 34.22 ; Ps 107.10,14 ; És 9.1), et en opposition à des mots désignant le jour, l'aurore ou la lumière (Jb 24.15-16 ; És 9.1 ; Am 5.8). Il désigne l'obscurité que l'on rencontre au fond des mines (Jb 28.3). Il s'emploie à propos des paupières et donc de la vue (Jb 16.16), ce qui n'a rien à voir avec la mort, mais favorise bien plutôt le sens d'obscurité.

Il s'imposait donc d'abandonner la traduction ancrée dans notre mémoire et de rendre le terme par « épaisses ténèbres ».